



Nom de l'enfant :

**Dossier d'inscription
2019-2020**

Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Ecole :

Classe:

Assurance

N° de contrat

Médecin :

Les factures seront éditées au nom du responsable

Nom du responsable légal :

Prénom du responsable :

Situation familiale :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. Domicile :

Tél. Portable :

Tél prof :

Email :

N° Sécurité sociale :

N° Allocataire CAF/MSA :

Employeur :

Profession :

Père : Nom :

Prénom :

Situation familiale :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. Domicile :

Tél. Portable :

Tél prof :

Email :

Employeur :

Profession :

Mère: Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. Domicile :

Tél. Portable :

Tél prof :

Email :

Employeur :

Profession :

**En cas d'urgence, autres personnes à prévenir en cas d'indisponibilité des parents
(Nom, N° de téléphone):**

-
-
-
-
-

Autorisation de prise en charge

- Pour toute intervention chirurgicale, en cas de nécessité absolue et si besoin sous anesthésie.
- Pour la diffusion de photos dans le cadre de la promotion des activités.
- Pour la participation de mon enfant à toutes les activités, sous la responsabilité du personnel d'encadrement.
- Pour le transport de mon enfant dans le cadre des activités.

- Pour que mon enfant quitte l'accueil accompagné des personnes ci-dessous, autres que les parents (nom, prénom):

-
-
-
-
-

Fait à, le

Signature:

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

- * Périscolaire (matin, soir et mercredi)
- * Extra-scolaire (vacances)

L'inscription ALSH extra-scolaire permet l'accès aux différents accueils du pôle enfance de PAPJ

DOCUMENTS A FOURNIR

- * **Justificatif de domicile (Eau ou EDF)**
- * **Photocopie de la carte d'identité du responsable du dossier**

Le règlement intérieur signé valant acceptation du fonctionnement.

Les services administratifs de l'association PAPJ disposent de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les inscriptions et facturations des usagers. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services concernés et ne sont en aucun cas communiquées à l'extérieur. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 06 Janvier 1978 modifiée, vous pouvez avoir accès et rectifier les informations qui vous concernent en vous adressant au service secrétariat de l'association.